



LETTRE OUVERTE AU D.I PACA-CORSE

Aix-Luynes le 16 janvier 2024

Monsieur le Directeur Interrégional,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour vous faire part, une fois de plus, de notre profonde inquiétude quant à la situation préoccupante concernant les effectifs du centre pénitentiaire d'Aix-Luynes.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FO Justice** alerte depuis plusieurs mois sur le sous-effectif chronique du personnel, affectant l'ensemble des corps professionnels, des Directeurs des Services Pénitentiaires (DSP) aux officiers, en passant par les personnels de surveillance, techniques, secrétaires et adjoints administratifs.

L'épuisement est général et la rotation fréquente des personnels sur les postes nuit gravement à la qualité du suivi et à la gestion de l'établissement.

À cette situation déjà critique s'ajoutent de nouveaux facteurs :

- L'effectif de référence pour les CSP est de : 6 – Le nombre réel est de 5 (un écart de 1).
- L'effectif de référence pour les officiers est de : 33 – Le nombre réel est de 27 (un écart de 6).

— **Les résultats de la CAP du corps de commandement indiquent : 2 départs pour 1 arrivée.**

- L'effectif de référence pour les personnels de surveillance est de : 486 – Le nombre réel est de 422 (un écart de 64).

— **La CAP de mobilité des surveillants et brigadiers annonce : 24 postes ouverts pour 20 arrivées et 61 départs (à partir du 1er juillet 2024).**

— **Le nombre de futurs lauréats du concours de premier surveillant demeure inconnu.**

— **8 agents du CP Aix-Luynes sont mutés au PREJ d'Aix Luynes, dont la majorité occupe des postes en brigade ou fixes. Les sessions de formation doivent être anticipées et programmées en coordination avec l'établissement.**

La pénurie de personnel devenant quotidienne et les prévisions de mutations étant ce qu'elles sont, nous ne pouvons qu'être alarmés pour l'avenir de notre site. Il est essentiel d'agir et d'anticiper cette vague de départs.

Pour réduire l'écart entre l'effectif de référence et l'effectif réel, et ainsi augmenter notre taux de couverture, il est impératif de bénéficier de renforts significatifs.

Malgré une couverture en déclin, nous sommes toujours un site pilote pour de nombreux projets :

- **La labellisation du surveillant acteur ;**
- **L'expérimentation de chiens d'appui et de défense au centre pénitentiaire d'Aix Luynes ;**
- **La DISP de Marseille sera sollicitée lors des Jeux Olympiques, ce qui entraînera une hausse de notre activité (nous attendons actuellement les précisions du ministère de la Justice).**

La réorganisation des services en grande et petite semaine ne pourra être effectuée que si un nombre suffisant de personnels nous est accordé, ce qui est crucial pour augmenter notre taux de couverture.

Il est impératif de nous allouer les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des projets mentionnés.

Pour ces raisons, nous sollicitons vivement que les agents issus des deux prochaines promotions d'élèves surveillants soient affectés à notre établissement en nombre suffisant, à minima 70.

Nous demandons également l'affectation de deux adjoints chefs de détention lors de la prochaine mobilité du corps de commandement. L'attente des personnels est grande et il est crucial que le centre pénitentiaire d'Aix-Luynes, troisième établissement de France en termes de capacité, soit traité à la mesure de son importance.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre action rapide pour répondre à ces enjeux majeurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Interrégional, l'expression de notre haute considération.

Imane PAU et Pierre Ruiz

